



## La Bibliothèque numérique européenne, un projet devenu réalité

### La Bibliothèque numérique européenne

La Bibliothèque numérique européenne est un projet de numérisation et de mise en ligne sur Internet d'un vaste ensemble d'œuvres représentatives du patrimoine européen (livres, journaux provenant des bibliothèques nationales, collections d'autres bibliothèques, de musées et d'archives, notamment audiovisuelles) via un point d'accès unique et multilingue.

L'origine de ce projet européen remonte au début des années 2000, lorsque les bibliothèques nationales d'Europe, réunies au sein de la **Conference of European National Librarians (CENL)** ont développé **The European Library (TEL)**. Mis en service en mars 2005, **TEL** est un portail qui offre actuellement un accès unique et multilingue aux catalogues et aux collections de trente-quatre bibliothèques nationales, soit 150 millions de ressources. La BnF, membre fondateur de **TEL**, y contribue en mettant à disposition ses ressources numériques (catalogue en ligne, documents numérisés de Gallica).

L'appel lancé début 2005 par Jean-Noël Jeanneney, alors président de la BnF, a largement contribué à la prise de conscience de l'enjeu politique que représente un projet de Bibliothèque numérique européenne. A la suite de la lettre conjointe du Président Jacques Chirac et de cinq chefs de gouvernement européen, le Conseil européen a décidé de faire de ce projet l'un des grands objectifs de l'Union.

**En septembre 2005**, la Commission européenne a lancé son initiative phare **i2010-bibliothèques numériques** visant à développer la mise en ligne du patrimoine culturel européen. La Commission a annoncé six mois plus tard son intention d'impulser la création d'une véritable Bibliothèque numérique européenne reposant sur l'infrastructure **TEL**.

En septembre 2007 a été créée la Fondation destinée à gérer la future BnuE, et qui regroupe les associations et fédérations européennes d'institutions patrimoniales (bibliothèques, musées, archives, audiovisuel). La conduite opérationnelle du réseau a été confiée à Catherine Lupovici, ancienne directrice du département de la bibliothèque numérique de la BnF.

C'est dans ce cadre que la Commission européenne subventionne depuis l'automne 2007 des projets spécifiques destinés à favoriser la création de la BnuE :

- **En septembre 2007**, le réseau thématique **EDLnet** (réseau d'interopérabilité bibliothèques, musées, archives, audiovisuel), a été lancé pour développer le prototype de la BnuE. Ce prototype, en cours de réalisation sera présenté en novembre prochain lors de la présidence française de l'Union Européenne.
- Le projet **TELplus**, qui s'attache, **depuis octobre 2007**, à l'amélioration des fonctionnalités d'accessibilité, de recherche et de services collaboratifs pour la future BnuE.

Les équipes de la BnF participent activement à ces premiers projets. La Bibliothèque avait développé, à la demande du gouvernement français, un prototype de bibliothèque numérique baptisé **Europeana**, en collaboration avec les bibliothèques nationales de Hongrie et du Portugal et présenté en mars 2007. Elle a livré l'intégralité de ce prototype aux équipes de **TEL** et d'**EDLnet** et proposé que la future BnuE prenne le nom d'**Europeana**, ce qui a été accepté par nos partenaires.

## L'engagement de la BnF

En septembre 2007, la BnF s'est lancée dans une numérisation de masse de ses fonds patrimoniaux.

Fin 2008, la BnF sera en mesure d'assurer la diffusion en ligne, via sa propre Bibliothèque numérique Gallica2 de :

- **120 000 ouvrages** numérisés dont 40 000 en mode texte
- **1400 titres de périodiques**, représentant 235 000 fascicules (presse comprise)
- **100 000 images** (photographies, cartes, plans, etc.)
- **plus de 5 000 documents référencés provenant d'autres bibliothèques (domaine public)**

L'effort fourni par la BnF ira croissant, prévoyant ainsi :

- **l'accélération de la numérisation des ouvrages** (+ 100 000 par an), grâce à un financement assuré par l'Etat sans équivalent en Europe
- **l'accélération de la numérisation de la presse** avec pour objectif fin 2010 : 31 titres de presse numérisés de leur origine à 1944, soit 3,5 millions de pages
- **l'accélération de la numérisation de documents iconographiques, rares et précieux** (estampes, cartes et plans, manuscrits, partitions, documents sonores)

L'accroissement des collections numériques place la BnF devant le défi de leur conservation. Après plus d'une année d'étude, la BnF a lancé **le projet SPAR (Système de préservation et d'archivage réparti)**, véritable magasin, permettant d'entreposer de manière sécurisée et pérenne les objets numériques.

**L'ensemble des documents numérisés par la BnF ont vocation à enrichir Europeana dès le lancement officiel du prototype européen en novembre 2008.**



## Une expérience décisive : l'accès aux œuvres sous droits

La bibliothèque numérique permettra la mise à disposition, aux côtés des documents libres de droits, des documents soumis au droit d'auteur. La BnF, le Syndicat national de l'Édition (SNE), le Centre national du Livre, les e-distributeurs et les éditeurs partenaires ont travaillé ensemble pour définir les conditions d'une mise en ligne d'ouvrages protégés, dans le strict respect des législations nationales, communautaires et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Pour la première fois en France, et **dans le cadre d'une expérimentation d'un an**, une offre légale de contenus numériques soumis au droit d'auteur a rejoint les collections patrimoniales en ligne sur le site **Gallica2** de la BnF. L'expérimentation a été lancée lors du dernier Salon du livre de Paris, en mars 2008.

Dans ce modèle, **les documents libres de droits** sont consultables en mode image, en mode texte pour certains, et téléchargeables en PDF, le tout gratuitement et sans enregistrement préalable.

**Les documents contemporains** sont, quant à eux, accessibles sur Gallica2 via les sites des e-distributeurs partenaires de l'opération et, dans le futur, via ceux de e-libraires, généralistes et spécialisés.

A l'échelle européenne, **le projet ARROW** prévoit la création d'une base de données pour les œuvres orphelines et étudie les modèles techniques, juridiques et économiques pour l'inclusion des œuvres sous droits provenant des différents pays dans **Europeana**. Le résultat de l'expérience française sera déterminant pour la mise en place d'un cadre européen.



---

Pour plus d'informations :

<http://bnf.fr>

<http://gallica2.bnf.fr/>

<http://www.europeana.eu/>

### Contact presse

Claudine Hermabessière, chef du service de presse

01 53 79 41 18 – [claudine.hermabessiere@bnf.fr](mailto:claudine.hermabessiere@bnf.fr)